



### Réseau de surveillance volontaire des lacs

Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques vise à évaluer l'état des lacs du Québec et à suivre leur évolution dans le temps. Il est basé sur un partenariat entre le Ministère et les associations de propriétaires riverains participant à la protection et à la gestion des plans d'eau.

Les objectifs du Réseau sont :

- Acquérir des données afin d'établir le niveau trophique d'un grand nombre de lacs et suivre leur évolution dans le temps;
- Dépister les lacs montrant des signes d'eutrophisation et de dégradation;
- Éduquer, sensibiliser, soutenir et informer les associations de riverains et les autres participants;
- Dresser un tableau général de la situation des lacs de villégiature au Québec.

Dans ce partenariat, le Ministère coordonne et encadre le Réseau en plus d'interpréter les données et de communiquer les résultats. Quant aux associations de propriétaires riverains, elles prélèvent les échantillons d'eau et effectuent des mesures et des observations sur le terrain.

Dès 2021, les coûts liés à l'échantillonnage et à l'analyse de l'eau des lacs dans le cadre du RSVL seront réduits de façon substantielle; 75 % des frais prévus seront assumés par le Ministère. Cet accompagnement financier sera en vigueur pour les trois prochaines années. Cela serait le moment parfait pour les riverains du lac aux Castors de faire le suivi de son état de santé!

Pour plus d'information, communiquez avec nous ou visitez le site Web du RSVL au [www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.htm).



L'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud a comme mandat d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages et de la protection de l'eau sur son territoire.

Visitez notre site Web pour mieux nous connaître :

<https://obvcotedusud.org/>